

CSEC(ex CCE) Extraordinaire 50% CHOMAGE PARTIEL sur AF

16 mars 2020



Le 16 Mars 2020

CSEC_(ex CCE) Extraordinaire 50% CHOMAGE PARTIEL sur AF

Depuis plusieurs mois, le monde subit une crise sanitaire dont l'évolution touche aujourd'hui l'ensemble de la planète. Quelles conséquences pour Air France ? A l'heure actuelle, entre 30 % et 45% de baisse d'activité (American Airlines -75%, Delta - 40%).

Demain, la Direction estime que 90% à 95% de tous ses vols seront arrêtés (Longs, moyens et court courriers). Ceci engendrerait une perte de cash d'environ 500 millions€/mois (difficilement soutenable). Même si rappelons-le Air France dispose de réserves.

Le plan d'action d'Air France :

- En plus des mesures de réduction volontaire du temps de travail, recours au dispositif de **CHOMAGE PARTIEL** pour une période de 6 mois, pour l'ensemble des personnels jusqu'à hauteur de 50% du temps de travail en moyenne sur les 6 prochains mois. C'est la durée maximale prévue par la loi. La mise en œuvre pourra se faire selon des **calendriers différents suivant les secteurs**. Les taux d'activité partielle pourront également varier dans le temps en fonction des contraintes, avec une possibilité de fluctuation de 0% à 100% durant la période. La date de mise en œuvre sera le **lundi 23 mars**. **Des annonces plus précises seront faites dans les comités par activité vendredi 21 mars.**
- Immobilisation de tous les A340 et des A380. Immobilisation de nombreux B777 et A320 (La maintenance va avoir du boulot !)
- Arrêt des investissements non indispensables
- Sollicitation des pouvoirs publics pour réduction/décalage des cotisations sociales

Le chômage partiel est un régime d'aides aux entreprises faisant face à des difficultés conjoncturelles. Les mêmes entreprises qui paient de moins en moins d'impôts et se plaignent qu'il y a trop d'état, sont les premières à pleurer maintenant pour qu'on vienne à leur secours. De même notre Sécurité Sociale et nos Hôpitaux sont en difficulté à cause des exemptions de cotisations patronales depuis plusieurs années... Et il faudrait peut-être aller enfin récupérer les Milliards qui ont été planqués dans les paradis fiscaux, (Andorre, Monaco, Luxembourg, Guernesey...).

Le 16 Mars 2020

CSEC_(ex CCE) Extraordinaire

50% CHOMAGE PARTIEL sur AF

Depuis plusieurs mois, le monde subit une crise sanitaire dont l'évolution touche aujourd'hui l'ensemble de la planète. Quelles conséquences pour Air France ? A l'heure actuelle, entre 30 % et 45% de baisse d'activité (American Airlines -75%, Delta - 40%).

Demain, la Direction estime que 90% à 95% de tous ses vols seront arrêtés (Longs, moyens et court courriers). Ceci engendrerait une perte de cash d'environ 500 millions€/mois (difficilement soutenable). Même si rappelons-le Air France dispose de réserves.

Le plan d'action d'Air France :

- En plus des mesures de réduction volontaire du temps de travail, recours au dispositif de **CHOMAGE PARTIEL** pour une période de 6 mois, pour l'ensemble des personnels jusqu'à hauteur de 50% du temps de travail en moyenne sur les 6 prochains mois. C'est la durée maximale prévue par la loi. La mise en œuvre pourra se faire selon des **calendriers différents suivant les secteurs**. Les taux d'activité partielle pourront également varier dans le temps en fonction des contraintes, avec une possibilité de fluctuation de 0% à 100% durant la période. La date de mise en œuvre sera le **lundi 23 mars**. **Des annonces plus précises seront faites dans les comités par activité vendredi 21 mars**.
- Immobilisation de tous les A340 et des A380. Immobilisation de nombreux B777 et A320 (La maintenance va avoir du boulot !)
- Arrêt des investissements non indispensables
- Sollicitation des pouvoirs publics pour réduction/décalage des cotisations sociales

Le chômage partiel est un régime d'aides aux entreprises faisant face à des difficultés conjoncturelles. Les mêmes entreprises qui paient de moins en moins d'impôts et se plaignent qu'il y a trop d'état, sont les premières à pleurer maintenant pour qu'on vienne à leur secours. De même notre Sécurité Sociale et nos Hôpitaux sont en difficulté à cause des exemptions de cotisations patronales depuis plusieurs années... Et il faudrait peut-être aller enfin récupérer les Milliards qui ont été planqués dans les paradis fiscaux, (Andorre, Monaco, Luxembourg, Guernesey...).

- **Emplacement : ré-agir ensemble** > Mobilisations et actualités > Actualités >

- Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/CSEC-ex-CCE-Extraordinaire-50-CHOMAGE-PARTIEL-sur-AF>